



Communiqué de presse
25 septembre 2026

ENGIE mobilise une aide exceptionnelle de 54 millions d'euros pour soutenir les ménages les plus fragiles face à la hausse des prix de l'énergie

Dans un contexte de volatilité des marchés de l'énergie et de pression accrue sur le pouvoir d'achat des Français, le Groupe poursuit son engagement en faveur des ménages les plus fragiles.

ENGIE versera une aide exceptionnelle de 75 euros TTC à ses clients bénéficiaires du chèque énergie en 2026. Cette mesure concerne 720 000 clients et représente un engagement financier de 54 millions d'euros pour le Groupe.

ENGIE avait déjà mis en place un abondement exceptionnel du chèque énergie en 2022 et en 2024. Cette mesure s'inscrit dans la continuité des actions menées par le Groupe pour lutter contre la précarité énergétique.

Un abondement du chèque énergie pour ses clients bénéficiaires

ENGIE accordera cette aide à tous ses clients disposant d'un contrat d'électricité et/ou de gaz au 1er octobre 2026 et ayant déjà transmis leur chèque énergie pour régler leur facture 2026. L'abondement de 75 euros TTC leur sera versé à l'occasion de leur prochaine facture selon le rythme de facturation qu'ils ont choisi (bimestrielle, semestrielle ou annuelle). Les clients éligibles n'auront aucune démarche à faire.

Un accompagnement au quotidien dans les territoires

ENGIE agit toute l'année aux côtés des acteurs sociaux, des collectivités territoriales et des associations afin de prévenir et lutter contre les situations de précarité énergétique.

ENGIE apporte une aide concrète à ses clients pour les aider à maîtriser leur budget énergie et à s'inscrire dans la transition énergétique. Des correspondants locaux mettent à la disposition des travailleurs sociaux, partenaires de médiation sociale et associations de consommateurs un panel de solutions d'accompagnement :

- le soutien des clients dans la rénovation énergétique de leur logement, pour maîtriser le budget associé ;
- la mise à disposition d'outils dédiés pour les travailleurs sociaux : portail internet (servicessociaux.engie.fr) et ligne téléphonique (0 810 500 560) ;
- la conception et la mise en œuvre d'actions en collaboration avec des communes, telles que des ateliers sur la transition énergétique et les écogestes.



À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec plus de 90 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales (réseaux de chaleur et de froid) et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit en moyenne 12 milliards d'euros par an pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045.

Chiffre d'affaires en 2025 : 71.9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe, Eurostoxx50) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. : +33 (0)1 44 22 24 35

engiepress@engie.com

✕ <https://x.com/ENGIEnewsroom>

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

ir@engie.com